



Alain du Brusle



Roméo Yombo

Le Marché :

En juin, les marchés actions européens ont progressé modérément (Eurostoxx50NR: +0,7%, CAC40NR: +1,2%). Les indicateurs macro-économiques demeurent solides et les résultats des entreprises devraient surprendre positivement, mais les marchés s'inquiètent d'une détérioration de la situation sanitaire causée par la diffusion du variant delta réputé plus contagieux en Europe et dans certains pays d'Asie. Cette situation explique la modération constatée sur les taux longs (10 ans US : 1,42% ; 10 ans allemand : -0,24%).

Dans ce contexte, l'élan est venu des secteurs santé (+7%), technologie (+4%), agro-alimentaire (+3%) et de l'industrie (+2%). En revanche, les loisirs/transport (-5%), les banques (-4%), l'assurance (-3%), les matières premières (-2%) ont été pénalisées.

Le Fonds :

En juin, le fonds progresse de 0,6% (Eurostoxx50NR: +0,7%).

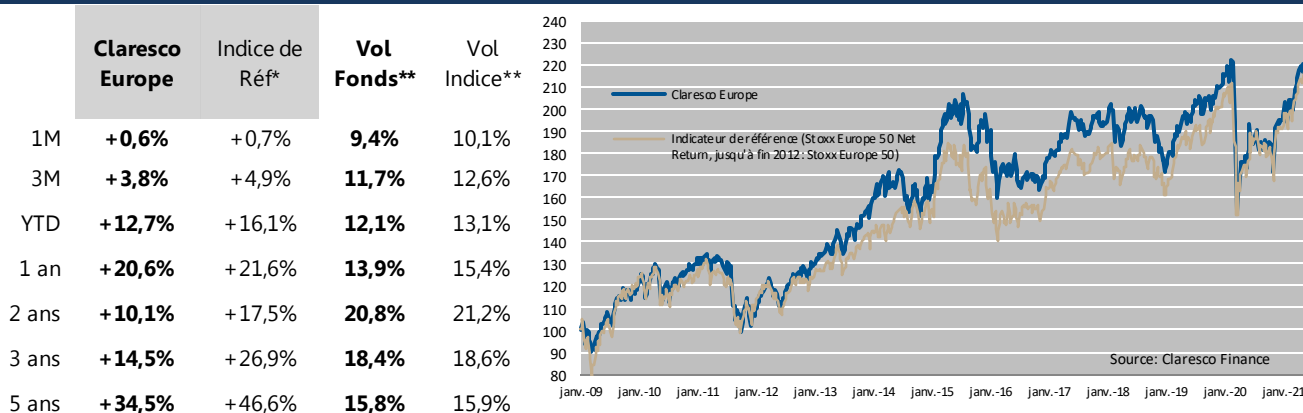
L'allocation sectorielle a eu une contribution neutre (surexposition de la technologie compensée par une surexposition des banques). La sélection de valeurs a été soutenue par Astra-Zeneca, Edenred, Nexi, Téléperformance et les semi-conducteurs (ASMI, ASML, Soitec), et pénalisée par les banques, Alstom, Iliad, Philips, Prosus et VW.

En juin, nous avons entré LDLC et Worldline, et renforcé Aveva, Kerry, Legrand, Pernod et Schneider. Nous avons allégé Alstom, Arcelor, Philips et Siemens, et sorti Aurélius.

Nos Perspectives :

Une étude récente de l'Institut Pasteur indique que les personnes vaccinées sont 12 fois moins contagieuses et 10 fois moins susceptibles d'être hospitalisées, et conclut que des mesures de confinement n'auraient désormais d'intérêt que pour les personnes non vaccinées. Les menaces sur la reprise économique nous paraissent donc limitées, notamment en Europe et aux Etats-Unis où la couverture vaccinale est avancée. Nous maintenons notre préférence pour un mix sectoriel qui privilégie les valeurs de croissance durable (technologie, certaines entreprises leaders dans l'industrie et les biens de consommation) dont la dynamique de moyen terme demeure pérenne. Afin de tenir compte de la reprise économique en 2021/2022 avec un risque de hausse modérée des taux longs, nous conservons une surexposition aux valeurs bancaires et une exposition réduite aux secteurs des services aux collectivités et aux valeurs taux en général.

PERFORMANCES



*Depuis 2021 : (Eurostoxx 50 Net Return). Jusqu'à fin 2020 : Stoxx Europe 50 Net Return)

** Volatilité Annualisée

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le fonds a été lancé le 8 juillet 2016 à l'issue d'une opération juridique qui a pris la forme d'une fusion-absorption du fonds français par le compartiment de la SICAV équivalent (et présentant la même dénomination) créé pour l'occasion. Il a donc été créé dans la continuité du fonds français historique et le calcul de la valeur liquidative se poursuit avec des règles de valorisation comparables. Les cas échéant, les valeurs liquidatives et les performances couvrant les périodes antérieures qui peuvent vous être présentées se rapportent donc aux performances du fonds français absorbé, et à la classe d'action (ou part) correspondante. La structure des coûts et des frais du fonds français absorbé est légèrement différente de la structure des coûts et des frais du nouveau compartiment. Plus d'information auprès de la société de gestion sur simple demande.

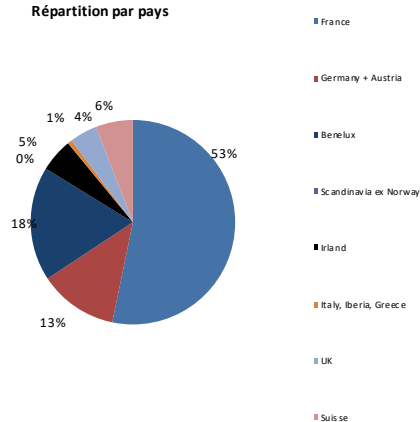
DETAILS DU PORTEFEUILLE

Valeur liquidative au 31/06/2021	130,92€
Actif total	38,5M€
Part investie en actions	99,6%
Titres en portefeuille (actions)	55
Poids des 10 plus grosses lignes	46%
Rendement moyen (%)	2,2%
PER 2022 (PF investi, valeurs PE>0)	20,8x

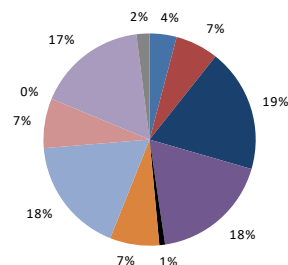
10 Principales Lignes du Portefeuille

ASML	7,5%	Téléperformance	3,6%
LVMH	6,5%	Sanofi	3,4%
Lyxor ETF Banks		Allianz	3,3%
Eurozone	6,5%	Linde	3,2%
Nestlé	5,2%	Astra-Zeneca	2,8%
Schneider-Electric	3,8%		

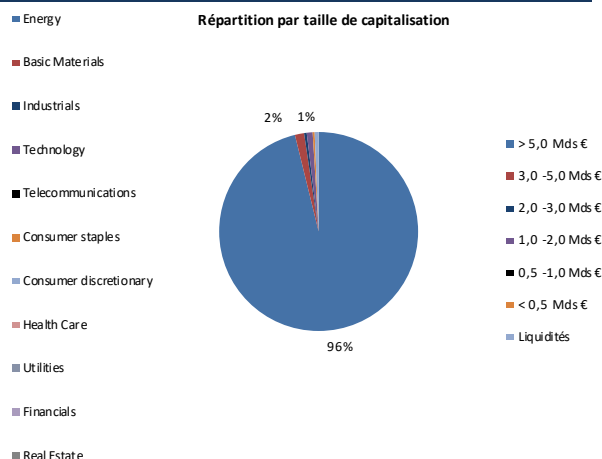
Répartition par pays



Répartition par secteurs (Actions)



Répartition par taille de capitalisation



CONTRIBUTIONS RELATIVES

Positive		Negative	
Valeur	Contrib.	Valeur	Contrib.
ASML	+37 bp	Lyxor Eurozone Banks	-37 bp
Teleperformance	+27 bp	Volkswagen Pref.	-19 bp
Soitec	+24 bp	BNP	-12 bp
Astra-Zeneca	+19 bp	Allianz	-10 bp

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille est investi en permanence à hauteur de 75% minimum en actions de grande capitalisation et titres français et européens éligibles au PEA. Le processus de gestion s'appuie en premier lieu sur la sélection des valeurs avec des analyses portant principalement sur :

- L'activité de l'entreprise : dynamique des marchés ciblés, position concurrentielle et avantages compétitifs, récurrence et solidité des revenus, flexibilité et vulnérabilité des coûts, potentiel de croissance des résultats et du cash-flow.
- La qualité des équipes de direction : honnêteté, transparence, motivation, capacité à innover, à gérer les situations délicates, à exécuter.
- Le couple risque/opportunités au regard de la situation financière, du caractère cyclique et de la valorisation de l'entreprise.

INFORMATIONS GENERALES

- Catégorie du fonds : Fonds d'Investissement à Vocation Générale
- Durée minimale d'investissement recommandée : 5 ans
- Affectation des résultats : Capitalisation
- Valorisation : Quotidienne (calculée au cours de clôture)
- Profil de risques et de rendement : 1 2 3 4 5 6 7
- Commission de surperformance (parts I et P) : 15% de la surperformance par rapport à l'indice Eurostoxx 50 Net Return
- Droit d'entrée : Néant
- Droit de sortie : 1,0% max (0 acquis au fonds)
- Frais de gestion annuel : 2,40% TTC
- Dépositaire : CACEIS Luxembourg
- Code ISIN : LU1379103143
- Eligibilité du fonds : PEA et Assurance Vie

Ce document non contractuel a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au DICI et au prospectus, documents légaux faisant foi disponibles sur le site internet de la société de gestion ou sur simple demande auprès de la société de gestion. Les parts de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).